

Pour protester contre les 841 suppressions de postes, le président du conseil régional et la plupart des organisations syndicales ont claqué la porte hier matin du Conseil académique de l'Éducation nationale.

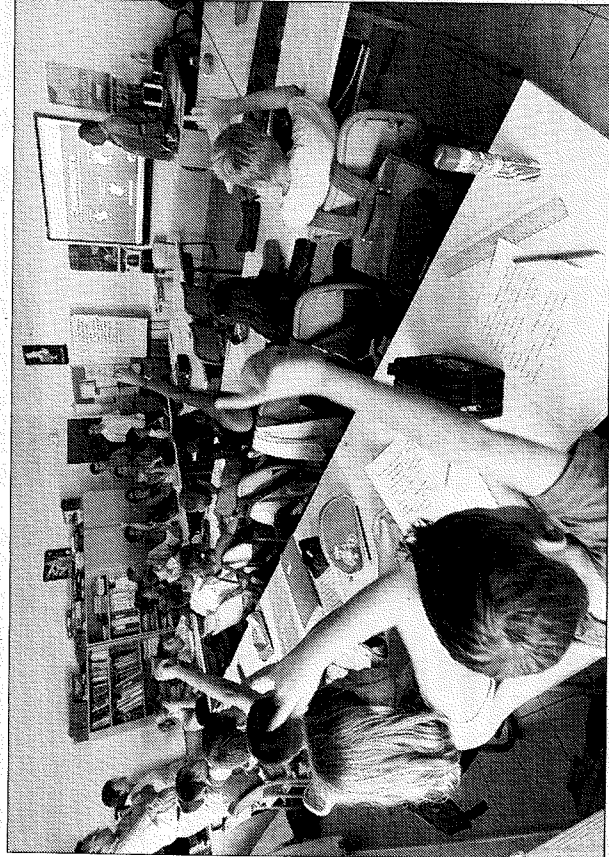
« **U**ne ampleur sans précédent. La casse et l'asphyxie du service public de l'Éducation. » Secrétaire régional de la Fsu, principale organisation syndicale de la maternelle au lycée, René Morin justifie le claquement de porte opéré hier matin à la préfecture de Metz lors de la tenue du Conseil académique de l'Éducation nationale. Après avoir solennellement protesté contre les 841 suppressions de postes, le président du

conseil régional, Jean-Pierre Masseret, et son staff, de même que la plupart des organisations syndicales et les parents FCPE ont décidé de quitter le CAEN, normalement co-présidé par le patron de la Région et le recteur « laissé face à ses responsabilités », selon René Morin.

« L'application des prévisions ministérielles pour notre région aura des conséquences très néfastes en particulier pour les élèves issus des milieux modestes qui représentent environ la moitié d'une classe d'âge en Lorraine », ont expliqué les syndicats dans une déclaration communale (Fsu, Unsa-Education, Sgénéral, Cfdt, Cgt, Cftc). Un front syndical qui appelle à des grèves et manifestations les 10 février et 19 mars.

Marges de manœuvre ?

Que va-t-il se passer maintenant chez le principal employeur lorrain (42.000 personnes dont 34.000 enseignants) ? Lundi est programmée une réunion du comité régional sur l'emploi et la formation, qui rassem-



■ 841 suppressions de postes sont prévues en Lorraine.

Photo AFP

Le blues des chefs d'établissement

Nancy. « Notre crainte aujourd'hui est de ne plus pouvoir assurer les horaires réglementaires que la loi nous fait obligation de proposer dans nos établissements. Nous étions déjà obligés de pleurer auprès du rectorat pour obtenir satisfaction, nous allons maintenant devoir pleurer très fort car la situation est dramatique. »

Secrétaire générale adjointe du Snpden, Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale - affilié à l'Unsa et qui syndique la majorité des chefs d'établissement - Catherine Petitot n'a pas mâché ses mots hier matin devant ses collègues lorrains réunis en congrès au lycée Stanislas à Villers-lès-Nancy. Elle a été reçue cinq sur cinq par des chefs d'établissement sous le coup de l'ampleur des suppressions de postes avec pour conséquence une réduction drastique des dotations horaires globales (DHG), quelle que soit la catégorie, collège, lycée général ou technique, lycée professionnel. Avec une note plus salée pour ces derniers, relève Olivier Pallez, président régional du Snpden (60 % des chefs d'établissement lorrains) et lui-même proviseur de I.P.

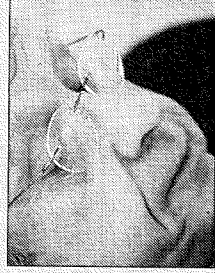
« De même pour les établissements périphériques », ajoute-t-il. « Les lycées du centre-ville qui conservent leurs effectifs ne sont pas ou moins touchés. On sent une baisse de la prise en charge des élèves en difficultés. » Démarche plutôt rarissime et révélatrice de leur blues : les chefs d'établissement ont manifesté hier après-midi devant le rectorat.

« On a perdu 5 ans »

Pour Olivier Pallez, « On a des établissements très petits, parfois avec 50 élèves et proche d'un autre, comme Hayange et Knutange. Le problème se pose aussi dans les départements avec les collèges. Il faut procéder à des fermetures. La Région doit le faire. Elle a trahé. On a perdu cinq ans. Or, pour décider d'une fermeture, il faut prendre le temps de la réflexion en amont », estime le responsable syndical.

Alors que les chefs d'établissement sont en train de réunir conseils d'administration ou conseils pédagogiques pour faire le point de la situation, voire convoquent des enseignants pour leur annoncer la réduction horaire ou carrément la suppression de leur poste, l'annonce précipitée de

le Région et État (Emploi et rectorat) pour élaborer le futur contrat de plan régional de la formation qui doit être signé en juin. Sera-t-il en mesure de se dérouler normalement ? De son côté, Jean-Pierre Masseret promet « une initiative » (lire ci-contre). L'Unsa-Education, par la voix de son secrétaire régional, Bernard Stephan, suggère la tenue d'un conseil académique extraordinaire. « Il faut se remettre autour de la table et travailler sur le contrat », plaide-t-il.



Questions à Jean-Pierre Masseret
Président du conseil régional de Lorraine

« Ceux qui me reprochent de ne pas avoir décidé de fermetures sont gonflés et effrontés. »

Vous reprochent de ne pas avoir décidé de fermetures et d'avoir perdu cinq ans, que leur répondez-vous ?

« Je solliciterai à cet effet les organisations d'employeurs, Medef et Cgpm, les organisations syndicales de l'Éducation nationale et des salariés, pour élaborer un projet qui tienne compte des filières, des besoins de l'économie, de l'aménagement du territoire. On fera le travail pour parvenir à un document qui doit être signé en juin au terme des discussions sur le contrat de plan académique hier matin significatif que le dialogue est rompu avec le rectorat ? Non, pas du tout. Le recteur n'est pas en cause. C'est un haut-fonctionnaire respectable qui applique les décisions. Hier matin, il fallait marquer le coup pour dire qu'on n'allait pas se laisser écheniller comme ça. J'avais prévenu le préfet et le recteur que nous quitterions le conseil académique. Aujourd'hui on est face à une approche purement comptable, qui ne prend pas en compte la rationalité et l'efficacité. **À part protester, que proposez-vous ?** Je compte prendre une

initiative avant les vacances scolaires de février. Si l'on veut faire reculer le gouvernement et arrêter cette débâcle, il faut

mettre sur la table un plan alternatif et des exigences construites. Je solliciterai à cet effet les organisations d'employeurs, Medef et Cgpm, les organisations syndicales de l'Éducation nationale et des salariés, pour élaborer un projet qui tienne compte des filières, des besoins de l'économie, de l'aménagement du territoire. On fera le travail pour parvenir à un document qui doit être signé en juin au terme des discussions

Propos recueillis par Philippe Rivet

De quelle marge de manœuvre dispose le rectorat dans son opération « dentelle » ? On peut supposer qu'il garde en réserve un volant de postes. Hormis les 400 qui seraient en sur-nombre, notamment en LP, le recteur se refusait hier à tout commentaire. A la différence de son collègue de Franche-Comté. Où, il est vrai la situation est difficile mais moins tendue. Avec les 841 suppressions, la Lorraine détient le record de France. Un record dont personne n'est prêt à s'enorgueillir

Ph. R.



■ « La situation est dramatique. »

l'octroi d'une prime de 6 000 € est plutôt mal vécue : « Un chef d'établissement reçoit une lettre de mission pour trois ans, il est évalué tous les ans. La prime de fonction est de responsabilité est prévue depuis 2009 dans la fonction publique.

Elle se met progressivement

facile », pronostiquait hier le principal d'un collège rural. « En septembre, il me manquait cinq profs pour compléter des services, soit presque un quart de mes effectifs, à la prochaine rentrée, ce sera le tour du collège voisin ».

Philippe Rivet

Photo Alexandre MARCHI